



Être accompagné en formation

Pendant toute la durée de votre formation, **vous êtes accompagné** à la fois du côté universitaire avec un **tuteur académique**, et du côté professionnel avec un **maître d'apprentissage/tuteur** (pour les contrats de professionnalisation).

Ces référents permettent d'assurer l'interface entre vous, l'entreprise et l'université.



Une plateforme numérique

Avec l'alternance, **vous avez déjà un pied dans le monde professionnel**. Pendant votre période de formation, vous bénéficiez d'un accès à **une plateforme numérique de suivi** qui est disponible pour tous les acteurs de l'alternance.



Un recrutement facilité

Une plateforme de suivi est à votre disposition pour la mise en œuvre administrative ainsi qu'un accompagnement dédié.



Tous les services universitaires

En tant qu'alternant, vous avez accès à tous les services de l'université : **Services de Santé, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, Activités Culturelles, Bibliothèques, outils numériques**, etc.

DONNEZ VIE À VOS PROJETS

Au sein de l'Université de Perpignan, le SFCA est en charge de toute la gestion et du développement de l'ensemble de l'offre accessible en formation continue et en alternance.

Son équipe est à votre écoute :

- ♦ Pour vous conseiller et vous guider dans les démarches de votre contrat en alternance ;
- ♦ Pour assurer votre suivi administratif et financier ;
- ♦ Pour vous accompagner pendant toute la durée de votre formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec le SFCA.

L'ensemble de ses collaborateurs est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches administratives relatives à l'alternance.

Suivez l'UPVD sur les réseaux sociaux

 /UPVD66

 @upvd_perpignan

 @UPVD1

 université de perpignan



52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
Bâtiment Z
www.univ-perp.fr
alternance@univ-perp.fr



Université
Perpignan
Via Domitia

BIENVENUE À
**l'Université
de Perpignan**
Via Domitia !



**L'alternance
c'est aussi
à l'université !**

L'ALTERNANCE

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Préparez un diplôme alliant enseignement de haut niveau et activité salariée pour une insertion professionnelle !

La formation en alternance permet d'obtenir un **diplôme en alliant formation théorique et mise en pratique en entreprise** en échange d'une **rémunération calculée sur la base du SMIC**.



Plus de 130 formations en alternance sont proposées à près de 9 000 étudiants à l'Université de Perpignan.



L'ALTERNANT

Les avantages

- ♦ Obtenir un **diplôme** ou une **qualification** parmi un large choix de métiers ;
- ♦ Bénéficier de la **gratuité des frais de formation** ;
- ♦ Être **rémunéré** pendant sa formation en tant que salarié ;
- ♦ Accéder plus **facilement à l'emploi** grâce à l'**expérience professionnelle** acquise en entreprise.

Les aides

- ♦ Aides au logement ;
- ♦ Accompagnement du CFA ENSUP LR : permis B, restauration, cartes étudiantes des métiers et autres.



L'EMPLOYEUR

Les avantages

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de **former un futur salarié**, lui apprendre un métier, **l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise**.

C'est recruter une personne adaptée aux besoins de son entreprise.

Les aides

Aide de l'État de 6 000€ sur 12 mois pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour les moins de 30 ans.

